

**Société de Développement Agricole et Industriel du Sénégal
(SODAGRI)**

**Projet d'Appui au Développement Rural du Bassin de l'Anambé
(PADERBA)**

ELABORATION DE PLANS D'OCCUPATION ET D'AFFECTATION DES SOLS (POAS)

Communauté rurale de KANDIA

**Addendum & Erratum,
Octobre 2004**

SENAGROSOL / EXPERCO

Etudes & Conseils
Rue 7 prolongée Point E, Villa 11A / BP 8316 Dakar-Yoff / Sénégal
Site : www.senagrosol.com Email : agrosol@senagrosol.com
Tel. (221) 825 86 34 Fax : (221) 824 71 08

Rappel des principaux résultats du bilan diagnostic

I. PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE RURALE

1.1 LOCALISATION

- **Superficie** : 462 km²
- **Limite**
 - Nord : République de Gambie
 - Sud : CR de Mampatim et Saré Colly Sallé
 - Est : CR de Némataba et Saré Colly sallé
 - Ouest : CR de Fafacourou

1.2 CLIMAT

- Type soudano guinéen chaud avec des températures moyennes mensuelles pouvant varier de 20 et 40°C en saison sèche et 20 et 35°C en saison des pluies
- Saison des pluies dure généralement 5 mois et va de juin à octobre avec des hauteurs d'eau pouvant dépasser 1000 mm
- Saison sèche qui va de novembre à mai est caractérisée par les vents chauds et secs avec des températures pouvant atteindre, voire dépasser les 40°C

1.3 ASPECTS DEMOGRAPHIQUES

- RGPH de 1988 : 8 498 habitants soit une densité de 18,4 habitants au km²
- Recensement administratif de 2002 : 13 156 habitants soit une densité de 28,5 habitants au km²) et une augmentation de 9 097 habitants en 14 ans
- Ethnies en présence : Peuls (en majorité) et minorités ethniques (Soninké dans les zones de Médina Mary Cissé et Doubbirou, et Mandingues dans la zone de Saré Boulel)

II. POTENTIALITES ET CONTRAINTES DE LA CR

Tableau 2. Démographie, institutions et infrastructures

	Potentialités	Contraintes
Aspects démographiques	- Diversité ethnique - Jeunesse de la population - Importance des flux d'émigration/immigration	- Importance de l'émigration/immigration - Disparités sur l'occupation de l'espace - Création anarchique de villages
Aspects institutionnels	- Forte présence de structures d'appui - Existence de cadre de concertation	- Manque de concertation - Manque de célérité et de visibilité des intervention - Faiblesse du niveau d'instruction des CR
Infrastructures/équipements	- 2 forages et 463 puits existants - 1 poste de santé fonctionnelle existante - 4 maternités fonctionnelles existantes - 1 case de santé fonctionnelle existante - 22 écoles existantes - Présence de marchés permanents - Présence de marchés hebdomadaires - Existence de parcelles aménagées - Présence de pistes latéritiques	- Faiblesse des infrastructures - Difficultés d'accès aux services sociaux de base - Faiblesse de l'offre de services - Importance des écoles à cycle incomplet

Tableau 3 Ressources naturelles

Typologie des ressources	Potentialités	Contraintes
Ressources en sols	- Importance des terres de bas fonds - Importance des sols aptes à l'agriculture : • 60,5% de terres d'aptitude bonne à moyenne • 32,6% d'aptitude très bonne	- Insuffisance des terres - Importance de terres non cultivables (7%) - Surexploitation/lessivage des sols
Ressources en eau	- Importance des mares - Présence de vallées - Affleurement de la nappe phréatique	- Evaporation des mares - Non aménagement de celles-ci - Absence de règles de gestion des ressources en eau - Baisse de la pluviométrie (niveau de la nappe)
Ressources forestières	- Diversité des espèces végétales - Présence de la forêt classée de l'Anambé et de forêts - Diversité des espèces fauniques	- Dégradation des ressources - Surexploitation des ressources - Baisse de la pluviométrie
Ressources pastorales	- Importance des ressources fourragères - Existence de zones de parcours de bétail - Existence de pâturages naturels - Importance du cheptel	- Dégradation des zones de parcours et des pâturages
Périmètres aménagés	- Existence de parcelles aménagées - Importance des superficies aménagées	- Difficultés d'accès aux terres aménagées - Difficultés d'exploitation des parcelles - Problèmes liés aux aménagements (planage, drainage, irrigation, etc.)

III. REGLES D'OCCUPATION ET DE GESTION DES RESSOURCES, MODES DE VALORISATION ET CONFLITS

Tableau 4 Règles d'occupation/affectation ou d'accès

Typologie des ressources	Règles d'accès	Codes de conduite
Terres non aménagées	- Terres de plateaux • Héritage (92,9% hommes et 53,6% femmes) • Emprunt (46,4% hommes et 35,7% femmes) • Autorisation par le chef de village (75% hommes) • Prêté par le mari (92,9% femmes) • Affectation par le CR (46,2% hommes) - Terres de bas fonds • Héritage • Emprunt	Codes de conduite inexistantes
Terres aménagées	• Affectation par le CR sur avis technique de la SODAGRI • (basée sur 2 ans)	- Basés sur des critères : capacité d'exploitation
Ressources en eau	• Accès communautaire sans autorisation pour les mares et puits • Accès réglementé pour les forages	Code de l'eau non respecté
Ressources forestières	- Accès communautaire libre : • La cueillette des fruits • La pharmacopée • La production de bois de chauffe	Code forestier existant non respecté
Ressources pastorales	• Accès communautaire libre aux zones de pâturages	Code de conduite érigé par le CR : Période de divagation

Tableau 5 Modes de valorisation et conflits observés

Typologie des ressources	Modes de valorisation	Conflits observés	Modes de régulation des conflits
Ressources en sols	- Exploitation agricole de type extensif	- Divagation des animaux - Bomage des champs - Application de la LDN	- Chefs de villages - Conseil Rural
Ressources en eau	- Abreuvement du bétail - Pêche - Consommation des populations	- Divagation du bétail	- Chefs de villages - Conseil Rural
Ressources forestières	- Exploitation forestière - charbonnage, - coupes de bois, - chasse, apiculture - récolte de miel, etc.	- Conflits pratiquement inexistantes	
Ressources pastorales	- Elevage de type extensif	- Divagation du bétail	- Chefs de villages - Conseil Rural
Périmètres aménagés	- Agriculture et élevage	- Divagation du bétail	- Chefs de villages - Conseil Rural

ERRATUM

RAPPORT POAS MAMPATIM

Lire :

Page 20 - Article 22 : L'accès aux points d'eau pastoraux est libre. Les personnes qui exploitent des champs situés sur les chemins d'accès aux points d'eau devront obligatoirement clôturer leurs terrains.

Page 25 - Article 79 : Avant toute révision ou modification du POAS, le Conseil rural doit délibérer sur les objectifs poursuivis et sur les modalités d'une large concertation avec les populations.

RAPPORT BILAN-DIAGNOSTIC SARE COLY SALLE

Lire :

Page 15 : les ressources végétales de la communauté rurale sont composées principalement des forêts communautaires d'une superficie de 1312,5 ha et de la forêt classée de l'Anambé (située dans la partie Sud-Ouest), d'une superficie de 1672 ha.

RAPPORT POAS BONCONTO

Enlever :

- Page 17 dernière ligne dernier § : « du chef »
- Page 30 1er § 4^{ème} ligne : la phrase «déjà le PADERBA est entrain de construire la piste »

RAPPORT BILAN DIAGNOSTIC BONCONTO

Page 11 : c'est le tableau n° 5 et ainsi de suite pour les tableaux des pages qui suivent.

RAPPORT POAS DE SINTHIANG KOUNDARA

Lire :

Les réalisations physiques effectuées par la SODAGRI, à ce jour, concernent l'aménagement de casiers rizicoles , la construction de deux barrages de retenue : Confluent et Niandouba (sur le Rio de Gueba) ainsi que plusieurs stations de pompage pour l'irrigation.

RAPPORT POAS DE WASSADOU

Correction :

Page 20 :

Article 23 : L'accès aux points d'eau pastoraux est libre.

Les personnes qui exploitent des champs situés sur les chemins d'accès aux points d'eau devront obligatoirement clôturer leurs terrains.

Page 31 - dernière phrase : lire zone à vocation élevage